



# RECUEIL

## DES

### ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT

N° Spécial

28 Novembre 2018

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DRIHL du 28 Novembre 2018**

**SOMMAIRE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'HEBERGEMENT ET DU LOGEMENT</b>	<b>Page</b>
DRIHL92/ DIR N° 2018-110	14.11.2018	<b>Arrêté</b> portant déclaration de déclassement, d'inutilité et de remise au service France Domaine pour cession de la parcelle section U n° 3 située sur la commune de Suresnes.	3



## PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction Régionale et Interdépartementale de  
l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France

### **Arrêté DRIHL92-DIR n° 2018-110 du 14 novembre 2018 portant déclaration de déclassement, d'inutilité et de remise au service France Domaine pour cession de la parcelle section U n° 3 située sur la commune de Suresnes**

Le Préfet des Hauts-de-Seine  
Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles, L. 2141-1, L. 3211-1 et suivants,

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et les départements,

**Vu** le décret du 23 août 2016 portant nomination de Monsieur Pierre SOUBELET en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine,

**Vu** l'arrêté n° 2018-31 du 19 juillet 2018 du Préfet des Hauts-de-Seine portant délégation de signature à Madame Isabelle ROUGIER, Directrice régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) de la région d'Île-de-France,

**Vu**, la décision n° 2018-020 portant subdélégation de signature à Madame Psylvia DEWAS, Directrice-adjointe régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France et Directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine, dans toutes les matières et pour tous les actes mentionnés dans l'arrêté préfectoral n° 2018-31 pour le département des Hauts-de-Seine,

**Considérant** que la parcelle cadastrée section U n° 3 ne remplit plus au jour du présent arrêté les conditions d'appartenance au domaine public de l'État,

**Décide :**

#### Article 1<sup>er</sup>

La parcelle cadastrée section U n° 3 d'une surface de 149 m<sup>2</sup> située au 6 rue Merlin de Thionville sur la commune de Suresnes (92150), sur laquelle est édifié un pavillon d'une surface de 162 m<sup>2</sup> et un garage de 25 m<sup>2</sup> est déclarée inutile à la DRIHL, et déclassée du domaine public.

#### Article 2

La parcelle cadastrée section U n° 3 désignée à l'article 1<sup>er</sup> est remise au service France Domaine pour cession.

### Article 3

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France est chargée d'assister le Préfet des Hauts-de-Seine ou son représentant aux formalités de déclassement, d'inutilité, de remise et de cession du bien immobilier désigné à l'article 1.

### Article 4

Cette opération de déclassement, d'inutilité et de remise prendra effet à la date de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Nanterre, le 14 novembre 2018

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale De  
l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France,

Pour la Directrice Régionale et Interdépartementale de  
l'Hébergement et Logement adjointe d'Île-de-France, et  
Directrice de l'unité départementale des Hauts-de-Seine,



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**DU**

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

**ISSN 0985 - 5955**

Pour toute correspondance, s'adresser à :

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles  
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>